

Désolidarisait on d'un prêt

Par Katlinas, le 12/12/2013 à 08:11

Nous avons acheté mon compagnon et moi même le logement sur lequel j'habitais depuis 20 ans (logement social) mon ami a fait un apport de 30000 euros sur un achat de 205000 euros moi je n'avais rien comme apport, mais j'ai refait intégralement l'appartement très gros travaux, je pense que je me suis faites léser car mon ami a 59% des parts de la maison et moi le reste soit 41% nous remboursement la même somme tous les mois sur nos comptes bancaire respectif, depuis 4 moisi la quitte la maison, je lui ai demande de vendre sa part à raison de ce qu'il reste sur le prêt, il me répond que son notaire lui a demander de se désolidariser du prêt et qu'après il vendra sa part à raison de 59%! Que me conseillez vous de faire! J'ai l'impression de métrer fait voler sur toute la longueur! J'attends votre réponse avec impatience!